

par l'action modeste et l'existence presque effacée de cette association d'obscurs laboureurs.

Le plus ancien document où il en soit question est un testament de 1527 que nous rapportons plus loin. Son auteur y déclare vouloir être inhumé à Saint-Nizier, dans la chapelle de la *Sainte-Trinité des Affaneurs de Lyon*, vulgairement dite *des Vignerons*, où son corps sera porté par quatre hommes de cette corporation.

Dans ses notes manuscrites, le P. Menestrier donne ces intéressants détails sur cette confrérie :

« Il y avoit anciennement plusieurs oratoires ou chapelles aux environs de l'église de Saint-Nizier, l'un desquels estoit sous le vocable de la Trinité, au coin du cimetière de ladite église, sur la place de la Fromagerie, où est présentement l'estude du secrétaire. Dans cet oratoire il y avoit une confrérie de 33 personnes, pauvres gens qui travailloient à la terre, et vigneron, lesquels depuis que la ville a transporté ses murailles hors de ses anciens faubourgs se sont dits jardiniers. Les Religieux s'estant depuis rendus maîtres de cette ville, démolirent le cimetière de l'église de Saint-Nizier, et la chapelle qui estoit dans son enclos.

« La ville ayant esté depuis réduite sous l'obéissance du Roy, le Chapitre ne put obtenir de relever les anciennes murailles de son cimetière qui se trouve notablement retrécý et réduit au niveau de l'église, si bien que la place de ladite chapelle de la Trinité restant démolie pour servir au cimetière, le service fut transféré dans l'église de Saint-Nizier en différens autels, et depuis 50 ou 60 ans, à l'autel privilégié (3). »

---

(3) *Manuscrit du P. Menestrier, n° 862, fol. 152, à la Bibliothèque de Lyon.*